



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Route de Dorat
63300 THIERS

Le 1^{er} mars 2013

Aux signataires de la pétition
pour la gratuité de l'autoroute

Objet : demande de gratuité de l'autoroute A 89
entre La Montagne thiernoise et Clermont-Ferrand
Nos réf : JB/AC/CN/4528

Madame, Monsieur,

Vous avez manifesté votre accord avec l'exigence de gratuité de l'autoroute entre La Montagne Thiernoise et Clermont-Ferrand.

Avec Claude Nowotny, mon délégué pour le bassin Thiernois, qui suit particulièrement ce dossier, nous avons prolongé cette prise de position en sollicitant une nouvelle fois la direction de Vinci-Autoroute fin décembre 2012.

Le seul tronçon de 33 kilomètres entre la Montagne-Thiernoise et le péage des Martres d'Artière rapporte plus de 12 millions d'euros de bénéfice à Autoroutes du Sud de la France, filiale de Vinci Autoroutes. Faut-il rappeler que ce tronçon autoroutier a déjà été financé par le contribuable depuis longtemps ?

Ce constat local fait bien entendu écho aux récentes enquêtes sur la stratégie financière et fiscale des sociétés concessionnaires. A plusieurs reprises, la Cour des Comptes a souligné que la gestion des autoroutes dans notre pays « est devenue trop favorable aux actionnaires », avec une « distorsion entre péages et coûts », « une opacité de ces coûts » et une « maximalisation des recettes ». Des publications récentes viennent conforter le sentiment des usagers d'être les victimes d'un « véritable racket » au service des actionnaires.

C'est sur ce constat qu'un « collectif autoroute » a été constitué en 2011 pour le bassin thiernois. Il demande la gratuité de cette section entre les sorties Thiers-Est et les Martres d'Artière pour les habitants, avec un gel transitoire des tarifs pour l'année 2013. L'action initiée l'an dernier autour de ces deux revendications a recueilli plus de mille signataires d'habitants du bassin.

Cette situation est d'autant moins tolérable qu'il est demandé de plus en plus de mobilité à celles et ceux qui travaillent ou recherchent du travail. Tout le bassin thiernois est inclus dans le périmètre de la future aire métropolitaine de Clermont en cours de gestation. Garder le péage deviendrait une inégalité de plus pour les habitants, pour les salariés concernés.

Afin de vous rendre compte de toutes mes démarches et de décider ensemble de nouvelles actions, je vous propose de nous retrouver :

Le jeudi 14 mars 2013 à 19 h 00
Salle des fêtes de Peschadoires.

Dans l'attente, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE

NB : Claude Nowotny et celles et ceux qui animent ces actions ont retrouvé, parfois avec difficulté, vos coordonnées sur les listes de pétition. Il se peut donc que des erreurs de transcription aient été faites. Veuillez les en excuser et nous transmettre les modifications à apporter y compris à votre adresse @mail qui facilitera la circulation des informations.

